

Assemblée Générale Extraordinaire du 14 novembre 2016

1. Présence

Membres présents des instances et du comité directeur de la Ligue.

Bureau

Jean-Denis BARBET
Jean-Claude CAYZAC François
PRINCE

Comité Directeur

Yves BOURGON
Stéphane LAMANILEVE
Félix LEBOVIC
Youssef MAHAMAT

Autres personnes présentes :

Natacha ENDT

Bruno LACÔTE

Notre comité de surveillance des élections de ligue a validé :

198 voix associatives

44 voix pour les clubs affiliés (1 voix par club)

soit une représentation 242 voix.

Le quorum nécessaire est de 242 : 3 = 81 voix

Le quorum est atteint avec 101 voix représentées sur 242. (Voir annexe)

Cette assemblée Générale extraordinaire peut donc valablement siéger.

2. Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Le président ouvre l'AG extraordinaire à 20h00

3. Validation du Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 15 février 2016

La validation du PV de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 février 2016 est proposée aux membres de l'assistance.

Le PV de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 février 2016 est validé à l'unanimité.

4. Modifications pour la mise en conformité des statuts de la Ligue Régionale d'Ile de France

Objet : modifications pour la mise en conformité des statuts de la Ligue Régionale d'Ile de France de Squash avec les règlements fédéraux, cela concerne les clubs associés.

Les documents ayant été envoyés le 14 octobre à tous les représentants des Clubs et des Associations, ils ont pu en prendre connaissance et sont donc à même de pouvoir prendre position.

Les modifications des statuts sont approuvées à l'unanimité.

5. Clôture de l'Assemblée Générale Extraordinaire

L'ordre du jour étant épuisé, le président remercie les participants et clôt cette assemblée générale extraordinaire.

Assemblée Générale Elective du 14 novembre 2016

I. Présence

Membres présents des instances et du comité directeur de la Ligue.

Bureau

Jean-Denis BARBET
Jean-Claude CAYZAC
François PRINCE

Comité Directeur

Yves BOURGON
Stéphane LAMANILEVE
Félix LÉBOVIC
Youssef MAHAMAT

Autres personnes présentes :

Natacha ENDT Bruno LACÔTE

Le quorum nécessaire est de **242: 3 = 81** voix

Le nombre de voix présentes est de **101** voix sur **242**. (**Voir annexe**)

Cette assemblée Générale Elective peut donc valablement siéger.

II. Ouverture de l'Assemblée Générale Elective

Le président ouvre l'AG Elective à 20h30.

L'ordre du jour a été établi comme suit et envoyé aux responsables des Clubs et des Associations:

Ouverture de l'Assemblée Générale

Validation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 novembre 2016

Présentation du rapport moral

Bilan financier au 31 octobre 2016

Elections des nouveaux membres du Comité

Renouvellement du bureau

Questions diverses

III. Validation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 novembre 2016

Le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 novembre 2016 est validé à l'unanimité.

Les nouveaux statuts sont donc applicables dès à présent.

IV. Présentation du Rapport Moral

V.

Je vous remercie tout d'abord de vous être déplacé si nombreux pour cette Assemblée Générale Elective

Cela fait maintenant 8 ans que je suis à la présidence de notre Ligue Île de France de Squash et ce, afin de participer à l'activité associative du sport que je pratiquais depuis un peu plus de 20 ans.

Je ne reprendrais pas tout l'historique, mais seulement certains événements qui ont marqué ces 2 mandatures :

La compétition :

La dynamique de notre Ligue repose avant tout sur l'implication sportive de nos 44 clubs affiliés qui savent accueillir chaque semaine nos compétiteurs sur leurs terrains. Ces sportifs, tous licenciés en Île de France, participent tout au long de l'année aux 3 épreuves que nous organisons depuis plus de 10 ans :

- le Critérium qui rassemble chaque semaine jusqu'en avril 113 équipes hommes et 23 équipes femmes, structuré en quatre divisions pour les hommes et 2 pour les femmes.
- La compétition Corpo avec 2^e équipes se rencontrant chaque semaine dans leur club d'accueil ou au sein de leur entreprise.
-
- le Tridaknos, compétition axée sur la convivialité permettant de prolonger la saison sportive jusqu'à la fête du squash. Avec la rencontre entre 36 équipes mixtes (2hommes, 1femme) cette compétition est avant tout destinée à amener nos compétitrices vers la compétition. Nous avons intégré la possibilité aux femmes classées à l'international d'intégrer les équipes masculines et donc de participer à toutes les compétitions.
- le Ken Chervet, basé sur 4 compétitions destinées aux jeunes de nos écoles de squash. Avec parfois plus de 100 jeunes à faire se rencontrer sur une journée, ce succès croissant nous amène à une réflexion sur un nouveau format d'organisation pour la saison prochaine.

La formation :

• Arbitrage

Aujourd'hui, la majorité des équipes participant au Critérium dispose d'au moins un arbitre de niveau A1 pour pouvoir participer à cette compétition régionale. Il est important de rester vigilant à former nos joueurs compétiteur afin de continuer à avoir une bonne connaissance du règlement et donc favoriser un meilleur déroulement de nos compétitions.

L'encadrement de cette formation assuré par 5 cadres, membres de l'ETR d'Île de France, titulaires du diplôme d'Arbitre 2^{ème} degré.

Un support vidéo est utilisé avec les derniers référentiels qui ont été mis à jour.

• Juge-Arbitre

Nous souhaitons que chacun des 44 affiliés d'Île de France possède au moins 1 Juge Arbitre afin de gérer au maximum dans l'esprit de la FFS les compétitions se déroulant dans leurs locaux.

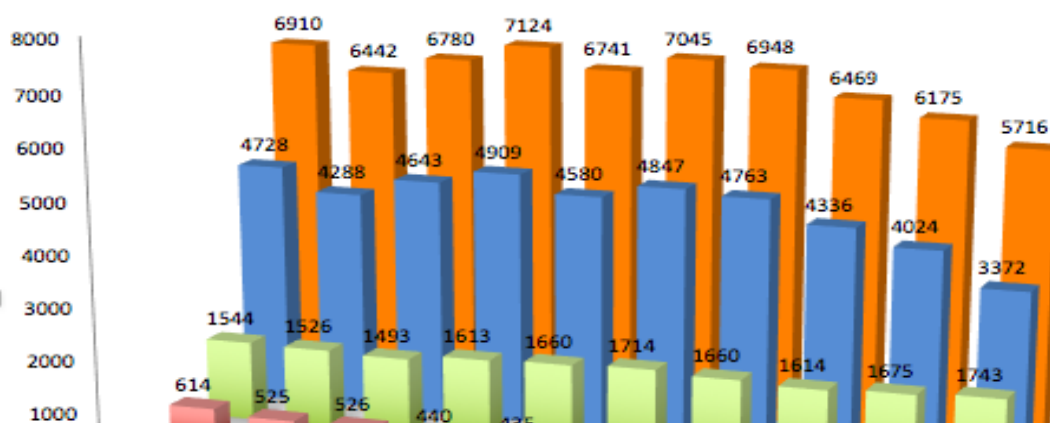
Trois sessions ont été organisées, chaque session de formation ayant accueilli en moyenne 5 candidats.

L'encadrement de cette formation a été assuré par 2 cadres, membres de l'ETR d'Île de France, titulaires du diplôme de Juge Arbitre 2^{ème} degré.

Chaque candidat est venu avec son ordinateur personnel pour installer puis utiliser le logiciel que ce soit en ligne ou off-line.

4 formations ont été organisées dans différents clubs d'accueil et à la Ligue : St Ouen-l'Aumône, Vincennes, Plessis-Tréville. Les prochaines sessions seront organisées la plus part du temps à la Ligue afin de bénéficier du matériel vidéo et des supports mis à disposition des formateurs.

Les licences (Stat et protocoles avec les clubs) :



Nous constatons une baisse du nombre de licence très importante sur les licences Pass.

Trop peu de nos clubs ont intégré un vrai partenariat avec leur association et parfois la considèrent même comme un contre-pouvoir dangereux. Pourtant c'est par l'association qu'il peut y avoir un vrai développement de la pratique sportive auprès des publics cibles tels que les jeunes, les femmes, les zones prioritaires ou l'handicap.

Il nous faut communiquer de façon plus large sur la base de nos clubs qui ont mis en place des principes de tarif préférentiel aux adhérents de leur association incluant la licence et même modéliser une méthodologie de tarification standard respectant la rentabilité de la structure d'hébergement

Heureusement, l'animation que représente le Critérium d'Île de France avec l'accueil des équipes les mardi, mercredi et jeudi participe ainsi de façon primordiale au maintien d'une vive activité dans ces clubs.

C'est donc environ 170 équipes composées de 5 à 9 joueurs qui disputent chaque semaine leurs rencontres dans nos clubs affiliés

Nos clubs en validant leur affiliation à notre Fédération ont accès à l'organisation de tournoi homologués par la fédération et peuvent ainsi offrir aux compétiteurs des activités sportives le week-end.

Nos Comités Départementaux ont enfin été activés et ce grâce au travail opiniâtre de notre agent de développement Bruno Lacôte. Il a eu en effet beaucoup de difficultés à trouver les bénévoles nécessaires à la création de ces Comités Départementaux puis pour activer leur mobilisation. Nous accompagnerons au mieux ces bénévoles afin de les aider dans les démarches administratives et financières.

Aujourd'hui en dehors des deux du 95 et 94 déjà existants, 4 comités supplémentaires ont été créés à savoir les 78, 91, 92 et 93. Des subventions ont déjà été alloués sur les actions de cette année 2016. Bruno vous fera un exposé du travail effectué.

Le Haut Niveau

Une fois de plus, la performance de nos athlètes franciliennes ne peut que conforter la qualité de nos centres d'entraînement, que ce soit le pôle France à Créteil ou le pôle Espoir de Chatenay-Malabry.

- Camille Serme, de l'US Créteil N°1 française et actuellement N° 4 mondiale, médaille d'or aux championnats d'Europe individuels (Valenciennes), vice-championne d'Europe par équipe à depuis 2014
- Coline AUMARD, N°2 française, N°27 mondiale, médaille d'argent aux championnats d'Europe individuels (Valenciennes), toutes les deux étant championne d'Europe par équipe depuis 2014.

Le Pôle espoir IDF de Squash

Nous bénéficions pour cela d'un coordonnateur/ entraîneur : Menegaux Yann et de toutes les conditions favorables pour le bon fonctionnement de celui-ci en Île de France.

La ligue participe à différents niveaux sur le fonctionnement de ce Pôle IDF :

- Elle aide les familles des jeunes athlètes pour l'internat au CREPS avec la participation de la DR
- Elle prend en charge les déplacements européens des athlètes avec l'aide de la DR et de la Région
- Elle prend en charge l'achat de matériel (Myotest, Polar..) avec l'aide de la DR et de la Région

L'hébergement de notre pôle espoir au CREPS de Chatenay-Malabry et l'entraînement sur les courts de squash mis à leur disposition au club de Verrières le Buisson permettent de donner le meilleur environnement à nos jeunes sportifs de haut niveau :

- Hébergement au sein du CREPS des mineurs
 - Convention aménagement scolaire avec collèges, lycées
 - Utilisation de la salle de musculation
 - Suivi médical réglementaire et plus sur place
 - Utilisation de 4 courts de squash complètement libre à des horaires aménagés
 - Mise à disposition d'un mini bus pour les transports CREPS/Squash et les déplacements nationaux et internationaux pour diminuer les frais.
- Ceci n'a pu se faire que grâce à l'aide de la FFS, des collectivités locales et de la DR.

Les athlètes du pôle Espoir d'Île de France sont maintenant au nombre de 7 :

BENARD Marine
CLAIN Edwin
LOAEC Yuna
MEKHALFI Sarah
MEKHALFI Toufik
POULAIN Erwann
SEGERS Fanny

Leurs résultats sont probants et découlent directement de la qualité du cadre qui leur est offert :

Médaille d'Argent championnat d'Europe par équipe -19,
Médaille de Bronze championnat d'Europe par équipe -17,
Toufik MEKHALFI : champion de France individuel -15,
Filles championnes de France par équipe -19,
Fanny SEGERS vice-championne de France -17 2015, vice-championne d'Europe par équipe -17 2015, Finale Open Suisse 2015, championne de France -17 2016
Sarah MEKHALFI 3ème championnat de France -19 en 2015
Océane CEBOLLADA 3ème championnat de France -17 en 2016
Edwin CLAIN 3ème championnat de France -17 ans en 2016

Les jeunes :

Le circuit Ken Chervet continue à dynamiser notre vivier de jeunes joueurs grâce au dévouement et à la présence permanente d'Yves Bourgon et de Mehdi Renai. Ils ont créé une équipe regroupant la majorité des éducateurs sportifs de notre région d'Île de France.

Un planning de 4 rencontres permet le regroupement des jeunes issues des écoles de squash avec une phase finale clôturant la saison à l'issue de laquelle sont récompensés les meilleurs jeunes joueurs de notre Ligue.

Nous avons actuellement régulièrement plus de 100 jeunes qui participent à ce circuit en Île de France et il nous faut, comme nous l'avons déjà souligné, évoluer vers un développement par les comités départementaux afin de permettre une ouverture toujours plus grande aux jeunes compétiteurs et également une ouverture d'accueil de ces rencontres à un plus grand nombre de club

La mise en place de ce PES sous l'égide de la fédération nous a permis de détecter et entraîner de façon beaucoup plus ciblée les jeunes espoirs de notre ligue en les faisant se confronter chaque trimestre aux meilleurs des ligues limitrophes faisant partie de notre regroupement PES . En bénéficient les jeunes athlètes de -15 ans qui apparaissent comme les plus performants et ainsi que ceux qui ont été repérés dans les écoles de squash des structures associées (Clubs supports) (Niveau 3) et qui n'ont pu intégrer un des Pôles France Jeunes et espoirs (Niveau 2). Trois structures en IDF participent à ces regroupements : Squash 95, Pyramides et le Cygne

Les responsables ont planifiés 4 regroupements régionaux sur cette année 2016 dans les clubs de Val de Reuil, Squash 95, Chartres et Le Mans en février, avril, octobre et décembre.

Les frais de déplacements, hébergements et restauration indispensables à ces regroupements sont à la charge de la fédération et de la ligue. Ils sont accompagnés par un éducateur (1 des responsables d'une des écoles de squash des structures concernées) pour le déplacement ainsi que de 1 ou 2 bénévoles pour l'encadrement de jeunes de -15 ans.

Les déplacements se font en véhicule particulier avec indemnisation kilométrique forfaitaire.

Les championnats du monde par équipe féminin :

La préparation des championnats du monde féminin du 27 novembre au 3 novembre depuis maintenant plus d'une année avec les phases qualificatives qui vont se dérouler à Saint-Cloud et au Jeu de Paume, dans deux clubs importants de la Ligue. La ville d'Issy les Moulineaux nous accueillera à partir du mercredi dans le Palais des Sports Robert Carpentier à Issy-les-Moulineaux. Nous avons mobilisé toutes les écoles de jeunes d'île de France pour venir encourager l'équipe de France le mercredi après-midi.

Je vous remercie de votre attention mais ne voudrait pas terminer ce rapport sans remercier tous les bénévoles qui s'investissent et accompagnent nos manifestations, nos clubs et nos associations qui accueillent tout au long de l'année nos compétiteurs et nos joueurs amateurs, mais également Natacha et Bruno qui au quotidien, par leur disponibilité et leur efficacité répondent aux attentes de tous.

VI. Présentation du Bilan Financier Provisoire 2016

La situation à ce jour fait ressortir un équilibre et une tenue du budget prévisionnel sauf pour la partie grand événement où nous avons provisionné 20 000€ sur nos réserves et des dépenses d'environ 2000€ sur lesquelles nous n'avons pas été accompagnées par la ville.

VII. Elections des nouveaux membres du Comité Directeur

Les candidatures reçues au siège de la ligue ont été validées dans leur conformité.

Le président demande à chacun et chacune de se présenter à l'assemblée.

Aucune contestation n'étant enregistrée, il est procédé à l'élection conformément aux statuts.

Les personnes suivantes sont élues à l'unanimité au Comité Directeur.

- 1 _ SERME Camille
- 2 _ MICHELOT Christelle
- 3 _ MULLER Maud (Vice-présidente)
- 4 _ PLAISANT Jennifer
- 5 _ SOUDAZ Julie
- 6 _ BARBET Jean-Denis (Président)
- 7 _ BRACHET Jean-Louis
- 8 _ BOURGON Yves (Vice-président)
- 9 _ CASAS Frédéric
- 10 _ CAYZAC Jean-Claude (Trésorier)
- 11 _ FERARD Alain
- 12 _ GAUCHON Philippe
- 13 _ LAMANILEVE Stéphane
- 14 _ LE BOVIC Félix (Représentant des associations)
- 15 _ PRINCE François
- 16 _ TILIKETE Rachid (Représentant des clubs)

Sébastien MARQUES et Youssouf MAHAMAT sont cooptés et pourront ainsi participer à nos différentes commissions.

Les élus se réunissent et proposent à l'assemblée le bureau qui est élu à l'unanimité. Les postes sont réunis ainsi :

Président

Monsieur Jean Denis BARBET né le 12/03/1952 à Lyon 6^e, de nationalité française,
Domicilié 13 rue Béranger 75003 Paris , exerçant la profession gérant de société

Trésorier

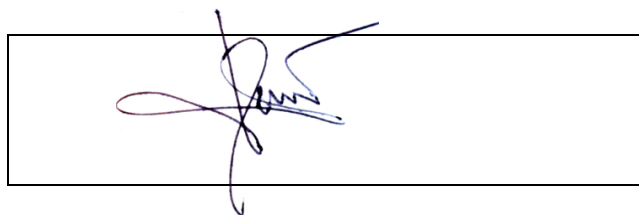
Monsieur Jean Claude CAYZAC né le 22/02/1945 à Marseille, de nationalité française,
Domicilié 4 allée des Ibiscus 34380 Saint-Martin-de-Londres , exerçant la profession Retraité

Secrétaire

Monsieur François PRINCE, né le 12/12/1962 à Paris 14^e, de nationalité française,
Domicilié 9 place du Général Beuret 75015 Paris , exerçant la profession Cadre supérieur

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22 h120.

Le président
Jean-Denis BARBET



Le secrétaire
François PRINCE

